

marché Berthelo, qu'il s'agit d'en décider à maintenir leurs droits. On n'a pu même nous convaincre—tant l'irritation est profonde—que si par les moyens pacifiques, on n'obtient pas justice de la Corporation, la force sera employée pour chasser l'Hotel-de-Ville, les conseillers qui spéculent et s'enrichissent, eux et leurs amis, avec l'argent public et la vente des pensions ou des emplois. Ce moyen tout illégal, tout funeste qu'il soit, et dont l'application tournerait contre ceux mêmes qui l'emploieraient, n'est malheureusement que la conséquence de la conduite de cette clique d'intrigants et de spéculateurs qui se partagent les revenus de la ville pour augmenter l'un, la valeur de ses propriétés du Côté de St-Jean; l'autre pour élargir la rue Saint-Jean, et celui-ci pour remplacer le Cimetière des Picotés par un marché; celui-là pour créer une place à un ami; tous pour s'indemniser, plus ou moins, de leurs frais d'élection. Il n'est pas douteux, la Corporation copie le Parlement; les députés font pleuvoir les impôts indirects, et les Ediles les taxes directes. Ce sont deux chancres qui rongent constamment les finances publiques, et qui amèneront, si le peuple n'agit pas sans délai, la banqueroute avant peu; ou sera la cause de la peste pavillon du crieur public flottera à la porte de chaque citoyen pauvre.

Devant les démonstrations calmes et appropriées, mais au fond, terribles par les résultats qu'elles peuvent produire, nous avons hâte de voir comment la Corporation accueillera, vendredi prochain, les demandes des Electeurs.

Dans tous les cas, nous sommes persuadés qu'il lui faudra céder devant la force de l'opinion et de la colère publiques, ou recourir à des moyens extrêmes pour exécuter ses projets iniques.

En voyant l'abîme creusé par l'égoïsme et l'ambition de certains Ediles, nous ne pouvons nous empêcher d'émettre une opinion qui, à première vue, paraît sans doute tranchante, mais dont nous croyons indispensable même de demander, de toutes nos forces, l'application immédiate, afin de ne pas voir pousser l'herbe dans les rues de Québec. Elle ne vient pas de nous, mais d'un ouvrier et d'un citoyen respectable du faubourg Saint-Jean. Nous nous hâtons de la faire connaître; la voici: Pour prévenir la ruine des classes ouvrières, il faut séparer immédiatement les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch d'avec la Haute-Ville et la Basse-Ville; unir Saint-Sauveur aux deux premières localités; partager la dette municipale proportionnellement aux taxes payées par chaque quartier; enfin faire de Québec deux municipalités distinctes.

Ceci ne plaira sans doute pas à messieurs les marchands de taxes; mais nous espérons que le peuple les laissera fuir banqueroute plutôt que de se laisser piller par eux. Il vaut mieux perdre un peu dans le partage des revenus actuels, plutôt que de rester nous ruine.

Au moment où nous écrivons ces lignes on nous informe que des démarches ont été prises pour convoquer, sous peu, à ce sujet, une assemblée imposante.

Courage ouvriers et faites votre devoir!

LE VOTE AU SCRUTIN.

Quand les démocrates ont demandé le vote au scrutin secret, les saintes feuilles les ont traités de révolutionnaires et d'impies. Maintenant que le système électoral actuel devient préjudiciable aux ministres, parce qu'il dévoile trop ouvertement leurs turpitudes, la mesure démocratique, en passant par les mains sacrées de M. Cauchon, deviendra peut-être divine. Bien que nous différons d'opinion politique, sur beaucoup de points, avec M. Cauchon, nous ne le blâmerons pas pour vouloir introduire une loi aussi indispensable qu'il combattait naguère; mais nous voulons simplement faire remarquer que chaque fois qu'une mesure populaire a été proposée par le parti démocratique, les saints du ministère l'ont repoussée afin de l'escamoter plus tard, non au profit du peuple; mais pour leur intérêt personnel. Quand elle est bonne, nous estimons autant un loi de M. Cartier qu'une de M. Dorion, mais l'expérience nous force à dire que quand le ministère a pris sous son égide une mesure populaire, elle n'a jamais conservé ses tendances libérales, ni produit les effets salutaires qu'on s'en attendait. Lorsque poussés au pied du mur par l'opposition, les ministres se décident à patronner une loi populaire, ils n'en conservent que le titre. En veut-on des preuves? Qu'on parcoure la loi seigneuriale, celle des municipalités et celle de judicature. Ces lois étaient certainement populaires à leur début; voyez aujourd'hui le résultat. Les ambiguïtés, les contradictions volontaires et payées dont elles rayonnent, les font regretter. Pourquoi? parce qu'il fallait des lois, lucides, précises, impartiales; et qu'on nous dote de trois codes ou l'absurde s'allie au ridicule et à l'injuste. Malheureusement qu'il en sera peut-être ainsi de la loi de M. Cauchon. Nos ministres peuvent tout faire excepté le bien.

LES LONGUES BOURSES.

Il y a quelques mois, à l'époque où le colonel Gogy, pour avoir voulu promettre plus qu'il ne devait, faillit être étouffé par la populace; il y eut, au Palais de Justice de Québec, une assemblée pour venir en aide à ceux qui n'avaient pas d'emploi. Alors comme aujourd'hui, la misère régnait sur les masses, et néanmoins le cri dominant était moins celui de la faim que celui de l'indigence. Ceux que l'on voulait secourir n'étaient pas des victimes, dont l'indigence s'empara sur le seuil de la vie; mais bien des ouvriers qui, jusque là, n'avaient connu que l'aisance.

A cette assemblée des miracles furent promis par MM. Dubord, Simard et compagnie. Escamotant le plan proposé dans le

ces grands saints devaient former une société en commandite, faire construire des vaisseaux, etc., etc. Le révérend un tel, avait souscrit cent louis, une telle communauté devait donner quatre mille piastres, etc., etc. On avait déjà, criait M. Dubord, des parts pour un montant de dix mille louis! Et puis, ajoutait-il, les hommes aux longues bourses doivent, et peuvent seuls exécuter ce que les démocrates ont le courage et l'esprit de concevoir pour le bien du peuple. En conséquence un comité de saintes brebis fut formé: tous les démocrates en furent exclus. Ainsi, cette œuvre qui, entre meilleures mains, eût sans doute produit les plus beaux résultats ne produisit-elle qu'une amère déception: le comité ne fit construire aucun vaisseau. Les longues bourses furent vidées par les hommes aux sciences larges qui ont déposé les dix mille louis au même endroit où se trouvent les épargnes des déposants de la Caisse d'Économie de Saint-Roch. Voilà pourquoi, avec de longues bourses on n'a pas pu construire le plus petit bout de vaisseau. Pourtant un vaisseau serait très commode pour transporter les 15,000 voix de la vertueuse trinité. Heureusement que le Rimouski existe encore.

REVUE PARLEMENTAIRE.

Le malheur poursuit la race à portefeuille. Après les défaites que lui fait essayer l'opposition du Haut-Canada, survient la maladie. Trois des ministres sont malades, mais pas assez pour la santé du pays. M. Alieyn a bobo à la jambe—c'est loin de la tête.—Le Journal de Québec, prétendait l'autre jour, quelle avait été goudronnée un peu trop triomphalement. Le Journal n'est pas bon médecin; le goudron ne reste pas aussi longtemps sur la personne d'un triomphateur. Ce qui gêne, embarrasse, torture, fait trébucher et finira par faire culbuter M. Alieyn, ce sont ces 15,000 votes fabuleux que lui ont donnés les membres de sa secte. Voilà comment nous comprenons la médecine. On voit par là comment nous traiterions la maladie de M. Alieyn.

M. Macdonald, le premier ministre, a aussi son mal à lui: son cœur, nous dit-on, s'en va; c'est une fausse nouvelle, il n'en a jamais eu. M. Ross, nous apprend encore la rumeur, a mal dans le dos; M. Alieyn lui a donc jeté un sort? Beaucoup prétendent que l'état pitoyable des comptes publics en est la cause; il faut rester si longtemps courbé pour pouvoir les tirer correctement.

Non, nous ne dirons rien pour le moment de leurs collègues: tout le monde sait que, s'ils n'ont pas de mal, ils en font beaucoup.

L'orateur ou plutôt le président Smith, est un peu mieux; il jette bien de temps à autre, un coup d'œil d'envie sur les pupilles des députés, mais on ne pense pas qu'il descende de son trône pour faire de la musique parlementaire.

Les représentants s'occupent et s'occuperont le plus longtemps possible des élec-